

Défi math 2018 - circonscription de Tulle Vézère  
**Règlement de la phase « Les défis de Monsieur Problèmes »**

Du 05 au 30 mars, soit pendant 4 semaines,  
Monsieur Problèmes met les élèves au défi de résoudre des problèmes.

- Les problèmes sont de 2 niveaux :
  - Niveau 1 pour les CE2,
  - Niveau 2 pour les CM1 et les CM2.
- Chaque semaine, Monsieur Problèmes envoie 2 problèmes de chaque niveau, soit :
  - 2 problèmes pour une classe de CM1 / CM2,
  - 2 pour une classe de CE2,
  - 4 pour une classe de CE2 / CM1 / CM2.
- Les problèmes appartiennent à la catégorie des problèmes dits de recherche, ce qui implique des objectifs et des déroulements de séances spécifiques.
- Ces problèmes sont envoyés à l'école chaque semaine, en pièce jointe à un message.
- L'enseignant décide du moment de la semaine qui sera consacré à la résolution des problèmes.
- Il attribue à chaque élève une tâche adaptée à son niveau (1 ou 2 problèmes).

*3 points importants relatifs au déroulement :*

- Avant le début de la recherche, les énoncés sont lus collectivement.
- La phase de recherche dure **au plus** une heure.
- A l'issue de la recherche, une mise en commun est organisée pour choisir une seule réponse par classe et par problème.

- Les réponses choisies sont envoyées à Monsieur Problèmes par Internet (photos ou images scannées accompagnant un message).
- **Les réponses de la semaine doivent arriver au plus tard le vendredi à 17 heures.**
- Chaque semaine, les solutions et les réponses des élèves peuvent être consultées sur Internet, à l'adresse donnée ci-dessous, à partir du vendredi, 15 heures.
- Monsieur Problèmes envoie chaque semaine et à chaque classe une correction de ses réponses.

Vous pouvez retrouver les problèmes, les solutions et les réponses des élèves sur le site de la circonscription de Tulle nord, à l'adresse suivante :

[http://pedagogie.dsden19.ac-limoges.fr/spip.php?rubrique146&var\\_mode=calcul](http://pedagogie.dsden19.ac-limoges.fr/spip.php?rubrique146&var_mode=calcul)